

COMMUNE DE LA TABLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 3 juin 2022

Membres en exercice : 10
Membres présents : 10

L'an deux mille vingt-deux, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de La Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean CAILLET, Patrice CHAPPELLET, Jean-François CLARAZ, Christiane GIRARD, Michel FORAY, Clément JACQUEMOMOZ, Lina NOVEL-CATIN, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Geoffrey THOMAS.

Absents Excusés :

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Une minute de silence est observée en mémoire de Madame Nathalie TADDEI, résidente aux Curtets, décédée le 31 mai dernier.

Proposition d'ajout de deux délibérations :

6: subvention des classes de découverte de l'école du Bourget en Huile.

7: subvention budget EAU

Le Conseil approuve à l'unanimité l'ajout des 2 points à l'ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 1^{ER} AVRIL 2022 - (DELIB 2022.03.01)

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. ACQUISITION D'UN TERRAIN AUX LANDAZ (DELIB 2022.03.02)

Le maire explique les difficultés rencontrées par les véhicules de collecte des ordures ménagères lors de leur retournement dans cette partie du hameau. Il propose au Conseil d'acquérir la parcelle D838 afin de faciliter la collecte, permettre un meilleur déneigement l'hiver et enfin, la possibilité de stocker les poubelles des particuliers en attente de collecte. Le maire remercie Geoffrey Thomas qui souhaite céder cette parcelle à la commune. Le maire propose une acquisition à 1€ le m².

La proposition d'acquisition de la parcelle D838 aux Landaz à 1€ le m² est approuvée à la majorité (déport de M. THOMAS).

3. DECISION MODIFICATIVE SUR BUDGET PRIMITIF 2022 (DELIB 2022.03.03)

Par cette décision modificative, il convient supprimer 3000€ enregistrés indument au compte de recettes 2116/040 ainsi qu'au compte de dépenses 2188/21. La section investissement du budget primitif est portée à 437 129.64€.

4. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL SAVOIE MONT BLANC (DELIB 2022.03.04)

Dans le cadre du programme des travaux proposés par l'ONF et approuvés par délibération 2022.02.02 le 1^{er} avril dernier, il a été convenu de réaliser 12 journées de travaux pour l'enlèvement des branches et arbres des cours d'eau et leurs abords. Ces travaux sont subventionnables dans le cadre de la mesure A4 du Conseil Savoie Mont Blanc. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention.

5. MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS. (DELIB 2022.03.05)

À partir du 1er juillet 2022, les communes de moins de 3 500 habitants, les actes pourront être soit affichés, soit publiés sur papier ou sous forme électronique. À cet effet, ces collectivités doivent prendre une délibération avant le 1er juillet 2022 afin de choisir leur mode de publicité. À défaut de délibération avant cette date, les actes seront obligatoirement publiés sous forme électronique

Après délibération, le Conseil Municipal choisi de poursuivre la publication des actes par affichage sur les panneaux municipaux.

6. SUBVENTION CLASSES DECOUVERTE - ECOLE DU BOURGET-EN-HUILE. (DELIB 2022.03.06)

Le projet scolaire 2021-22 des enseignantes de l'école du Bourget en Huile prévoit que les élèves partent en classe de découverte, treize enfants de la commune de la Table sont concernés.

- sept élèves de la classe des grands au centre Le Mont de Coupes à Le Portel (62) du 22 juin au 1er juillet 2022.
- six élèves de la classe des petits à Aillon-Margériaz, sortie déjà réalisée du 6 au 8 mai 2022.

Une participation financière de la commune est sollicitée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'octroi d'une subvention d'un montant de 600€ :

- 60€/enfant pour la classe des grands, soit : 420€
- 30€/enfant pour la classe des petits, soit : 180€

7. VERSEMENT DE LA SUBVENTION AU BUDGET EAU (DELIB 2022.03.07)

Conformément au budget primitif voté par délibération 2022.02.09, le conseil municipal a octroyé une subvention au budget annexe de l'eau afin d'équilibrer celui-ci. Le Conseil municipal approuve le versement de cette subvention de fonctionnement d'un montant de 34332.72€.

URBANISME		
<u>Déclarations préalables</u>		
<u>NON OPPOSITION</u>		
Pascal PLOTIAU	Les Barraques	réfection partielle toit
Marc MARTIN	Les Portiers	changement fenêtre en porte fenêtre
Georges LANDAZ	Les Landaz	réfection toiture
Christophe DUMAIN	Le Verdellet	pose conduit cheminée
Gilbert MERMOZ	Les Fugains	réfection toiture
Alexandrine MEBANI	Le Villard	modification de façade- ouverture fenêtre
Benoît GIRARD	Le Villard	Construction Tiny House
<u>EN COURS</u>		
Daniel FORAY	Les Boissards	pose de fenêtre de toit et fenêtres pvc
Frédéric ROJON	Les Portiers	remplacement toiture
<u>Certificat d'urbanisme opérationnel</u>		
Century 21	Le Villard de La Table	Parcelles D487 et 493- construction maison
<u>Permis de construire</u>		
<u>MODIFICATIFS</u>		
FORTEAU/THOMAS	Le Defay	Modification de l'emplacement de la maison- accès
BUTTARRELO/ISENTIN	Chef-Lieu	Modification de l'abri ouvert qui devient garage fermé

TRAVAUX

TRAVAUX ACHEVÉS OU EN COURS

- **Chemin du Codra** : les travaux sont en cours
- **Maillage de réseau- station de pompage** : la réception des travaux est prévue le 14 juin, des premiers essais de mise en service de la pompe devraient avoir lieu le jeudi 9 juin. Concernant la remise en état de la voirie, ENEDIS doit être recontacté pour fixer les dates d'intervention. Enfin concernant le litige sur l'implantation de l'armoire de rue, la commune n'a pas de retour de l'assurance suite à la rencontre du 24 mai à laquelle les plaignants ne se sont pas présentés.
- **Périmètre de protection des captages** : reprise le 13/06/22
- **Entretien des voiries** : suite aux courriers envoyés aux propriétaires en début d'année, la plupart des coupes ont été faites. Un point sera fait prochainement.
- **Éclairage public** : la deuxième tranche d'installation des horloges astronomiques est en cours d'achèvement. L'ensemble de la commune bénéficiera de l'extinction nocturne de 23h à 5h du matin.
- **Fibre**: l'armoire de rue a été installée au Chef-Lieu, place Jim Sandraz.
- **Réparation de la cheminée du chalet du Champet** par des bénévoles le week-end du 11-12 juin
- **Balayage des voies communales** : l'adjoint aux travaux doit refaire le point avec l'employé communal
- **Une nouvelle table de pique-nique** en bois a été installée devant l'église

TRAVAUX À ENVISAGER :

- **Sono église** : le système actuel ne fonctionnant pas, la commune est en attente de devis pour connaître les solutions existantes
- **Toit de l'église côté du vieux cimetière** : une partie du toit de l'église doit être refaite. La commune est en attente de devis.

- **Mobilier du gîte** : il est nécessaire, avant la saison estivale, de procéder au changement et à l'entretien de certains biens mobiliers qui équipent le gîte 102.
- **Syndicat des eaux** : la commune a rencontré le syndicat des eaux pour envisager une adhésion en 2023. Les discussions sont en cours et les services de l'agence de territoire AGATE seront saisis.
- **Trame verte et bleu – projet biodiversité** : le projet de verger pédagogique a reçu une réponse positive de la part de la communauté de communes Cœur de Savoie. L'achat des arbres et arbustes sera entièrement financé par la communauté de communes et la Région. Les plantations auront lieu à l'automne sur le terrain communal à proximité du hangar communal.
- **Chantier jeunes** : le chantier jeunes se tiendra du 18 au 23 juillet 2022

AFFAIRES COMMUNALES

- **Élections législatives du 12 et 19 juin** : le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h. le conseil définit le tableau des permanences.
- **Pâturage au Villard** : le conseil donne un avis favorable à la demande de pâturage sur terrains communaux situés au Villard, sous réserve de débroussaillage à l'issue de la pâture.
- **Forêt** :
 - **Martelage** : l'ONF a procédé au martelage de la parcelle 9 et a constaté les conséquences de la sécheresse et du réchauffement climatique sur la forêt communale : les épicéas ne poussent plus. Beaucoup de scolites. La forêt semble pour l'instant bien se régénérer.
 - **Vente aux enchères** le 16 juin 2022, un conseiller y participera
 - **AG des communes forestières** : 11 juin à Presle
- **Alpage du Champet** : M. Girerd a informé la commune de son intention de monter le 15 juin prochain. Il a obtenu de la préfecture le tir renforcé. Une réunion en mairie sera prévue avant la montée en alpages.
- **Aménagement centre-bourg** : l'EPFL pourrait être consulté pour étudier les aménagements possibles.
- **Point sur les associations** :
 - Lullie a tenu son assemblée générale le 30 mai 2022. Des animations sont à venir.
 - SEL des Huiles : l'échange de plantes du 30 avril a bien fonctionné
- **Espace Belledonne** :
 - **Assemblée générale** de l'Espace Belledonne le 6 juillet au Pontet
 - **Le prochain programme LEADER** couvrira la période 2023-2027, son aire d'action a été élargie.
 - **Aides pour les cabanes de montagne** : ce programme pourrait permettre à la commune de réparer les cabanes de Mont Dondon et Champenet. Une estimation des travaux est à faire.
- **Pétition concernant la vitesse aux Fugains** : les comptages effectués par la MTD Combe de Savoie ne mettent pas en évidence des valeurs excessives. Il n'y a pas lieu pour le moment, d'installer un ralentisseur. Un nouveau comptage pourra être réalisé l'année prochaine.
- **SIBRECSA** : lors de la dernière réunion, il a été évoqué l'obligation à compter du 31 décembre 2023 de trier les biodéchets. Le SIBRECSA devra proposer à terme des solutions.
- **Ecole de Bourget en Huile** : l'effectif de rentrée devrait être de 38 élèves et est prévue le 1^{er} septembre. Inscription au transport scolaire à faire auprès de la communauté de communes Cœur de Savoie.
- **Divers** : pour répondre à une demande d'achat de bois sur une parcelle communale aux Rochers ; le conseil propose de vendre le bois sur pied pour la somme de 90€.

Prochain Conseil municipal le 22 juillet à 19h

La séance est levée à 21h00

La secrétaire
Claudine PERRIN



Le Maire,
Jean-François CLARAZ

